Initiales du maire

7579

Initiales du secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À LA SALLE PHILIPPE-LAROCHE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 26 OCTOBRE 2026 À 17 H 30

Personne(s) présente(s) :
Lucie LaRoche, présidente
Simon Hatem, Conseiller District 1
Valérie Gagné, Conseillère District 2
Simone Dufour, Conseillère District 3
Daniel Roy, Conseiller District 4
Carl Bolduc, Conseiller District 5
Guillaume Brassard-Bérubé, Conseiller District 6

Richard Labrecque, greffier-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Lucie LaRoche, présidente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

1.2 Ouverture de la séance et greffe

1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Finances et Administration
2.1 Aucun

3. Direction générale
3.1 Aucun

4. Travaux publics
4.1 Aucun

5. Loisirs, culture et vie communautaire

5.1 Autorisation de mandat - Services professionnels - Équipe de conception principale - Centre culturel Saint-Dunstan – Phase 1

6. Urbanisme et développement durable
6.1 Aucun

7. Protection contre l'incendie
7.1 Aucun

8. Varia
8.1 Aucun

9. Période de questions

10. Levée de l'assemblée

1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le greffier-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil par voie électronique.

Tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation et renoncent à celle-ci.

Initiales du maire

7580

Initiales du secrétaire-trésorier

1.2 Ouverture de la séance et greffe

La présidente constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 17 h 40.

242-2026 **1.3 Adoption de l'ordre du jour**

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Simone Dufour
APPUYÉ par Monsieur Daniel Roy
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

243-2026 **5.1 Autorisation de mandat - Services professionnels - Équipe de conception principale - Centre culturel Saint-Dunstan – Phase 1**

ATTENDU QU' un appel d'offres public diffusé sur SEAO portant le numéro 26-791 a été produit pour les « Services professionnels - Équipe de conception principale - Centre culturel Saint-Dunstan – Phase 1 »;

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guillaume Brassard-Bérubé
APPUYÉ par Monsieur Daniel Roy
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à mandater le soumissionnaire conforme ayant obtenu le pointage le plus élevé, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 26-791.

SOUMISSIONNAIRES	POINTAGE	PRIX EXCLUANT LES TAXES
CCM2 architectes	**5.65**	**249 500 $**
Onico Architecture	4.71	292 624 $
STGM Architecture	3.71	381 320 $
Affleck de la Riva architectes	Non qualifié	N/A
Agence Spatiale	Non qualifié	N/A
DG3A Architecture	Non qualifié	N/A
Marie-Josée Deschênes architecte	Non qualifié	N/A

D'autoriser des dépenses supplémentaires de 25 000 $ avant taxes pour les imprévus techniques, études, modifications et autres demandes nécessaires à la réalisation du mandat.

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer tous les documents nécessaires liés au dossier.

Les sommes nécessaires devant être prises au règlement d'emprunt 773.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Initiales du maire

7581

Initiales du secrétaire-trésorier

9. Période de questions

À 17 h 45, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Seules les questions sont transcrites (1 par personne).
Les commentaires ou suggestions ne sont pas notés au procès-verbal.

Les questions ont porté sur :

Aucune

Fin de la période de questions à 17 h 45.

10. Levée de l'assemblée

La présidente lève l'assemblée à 17 h 45.

_____
Lucie LaRoche, mairesse

_____
Richard Labrecque, greffier-trésorier